[244r., 488.tif]

On parla des loix favorables aux avocats qu'a deja posté Leopold second contre celles de feu son frere, d'une autre loi absurde, qu'aucune fidejussion ne doit avoir lieu, qui ruine celui qui fait caution. Madame est drôle comme elle parle principes. Il paroit qu'on autorise la longueur des proces, ex odio soit du defunt soit de son ministere. Le soir chez Me de Reischach ou l'on parla de l'exhortation des trois Ministres a la Haye un soit disant Congres de Brusselles de finir en trois semaines de tems. Fini la soirée chez Me de Pergen ou etoit le Duc de Fronsac qui veut aller avec le jeune Ligne et M. de Langeron au siêge de Brailow.

## Vilain tems triste.

△ 11. Novembre. Le matin encore rangé mes livres. Parlé a Forni qui veut partir Dimanche pour Milan. Je reçus de la part de la Chancellerie un HandBillet adressé au grand Chancelier, qui me nomme Chef d'une Coôn qui doit examiner les Douanes, le sel, le tabac, les droits de consommation, et me donne des ouvriers qui travailleroient tous contre moi, Degelmann, Hertelli, Breindl, Eder, Strasoldo qui ne fesoit que des confusions; Eder a moitié vendu a ces Messieurs. Pittoni dina chez moi. Il m'appaisa